

Le bulletin municipal

Le bulletin municipal

Louan-Villegruis-Fontaine



N° 36

DECEMBRE 20

LES VŒUX DU MAIRE

Au nom de notre conseil municipal, j'adresse à chacun et chacune d'entre - vous mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année,

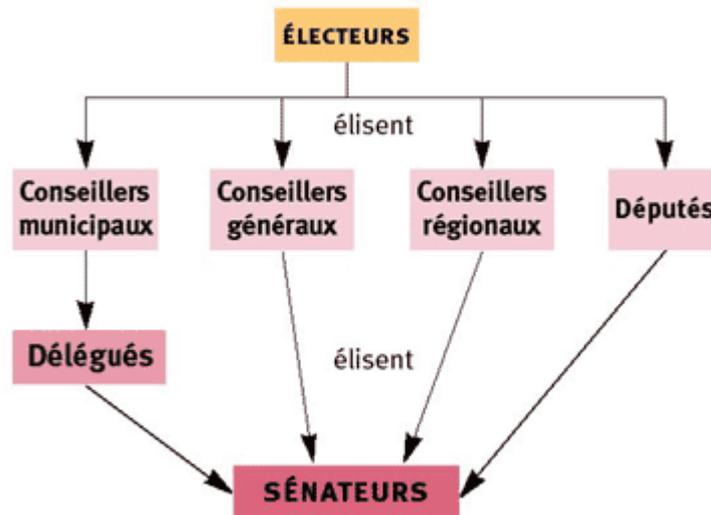
Après ces longs mois maussades, nous devons nous projeter sur les bonnes nouvelles qui nous attendent, et pourront nous faire que du bien.

Mais, il faut être encore patient.

J'émets des vœux en particulier pour les familles qui sont touchées par la maladie, je vous souhaite guérison et prompt rétablissement et beaucoup de force et de courage.

Le Maire

James DANE



Cette année, nous avons délibéré sur 5 séances dont 4 séances à huis clos pour cause COVID 19

LE 04 Février 2020

- Syndicat de l'eau SEE 77 regroupe 127 communes
- SMETOM La gestion des déchets de dépôts sauvages

La SMETOM a un service qui ramasse jusqu'à 20 m3 par mois toute sorte de déchets sauf AMIANTE et ce gratuitement.

Le 26 mai 2020

- Mise en place de l'élection de Monsieur le Maire, suite aux mesures de notre gouvernement.

Ont été élus :

Louis BOURDON / Etiennette BOURBONNEUX / Nicolas BRODARD / Francis BRODARD /
Guy BRUNIER / Anita CORRAL / James DANE / Martine MANTEZ / Jean-Paul MARTIN
Francine VILLENAVE / Marc WAUTIER

Elu Maire : DANE James
 1^{er} Adjoint : BOURDON Louis
 2^e Adjointe : BOURBONNEUX Etienne
 3^e Adjointe : MANTEZ Martine

Le 09 Juin 2020

- Constitution des commissions communales

TYPE DE COMMISSIONS	NOMBRE TITULAIRE ET SUPPLEANT	NOMS DES PERSONNES
SIVOS	2 titulaires 2 suppléants	F.BRODARD/M.MANTEZ G. BRUNIER / JP MARTIN
RPI	2 titulaires 1 suppléant	F. BRODARD / A. CORRAL L.BOURDON
CANTINE	1 titulaire 1 suppléante	E. BOURBONNEUX M.MANTEZ
COMMUNAUTE DE COMMUNE PROVINOIS.	1 titulaire 1 suppléant	J. DANE L.BOURDON
SDESM	1 titulaire 1 suppléant	JP MARTIN G. BRUNIER
ICL/ SILLAGE/ MISSION LOCALE/ COLIS ET REPAS DES SENIORS/ SCE PERSONNES AGEES	1 titulaire 2 suppléantes	E. BOURBONNEUX M.MANTEZ F. VILLENAVE
BULLETIN MUNICIPAL FOYER RURAL	3 titulaires	E. BOURBONNEUX A. CORRAL M.MANTEZ
SMETOM	1 titulaire 1 suppléante	JP MARTIN E. BOURBONNEUX
COMMISSIONS DES TRAVAUX APPEL D'OFFRES	J. DANE L.BOURDON	M.WAUTIER N. BRODARD

- Contribution SDIS77 (Service Départemental Incendie et Secours)

Taxe par habitant : 14.030 € pour l'année 2021

- Restauration de l'église de VILLEGRUIS et des Monuments aux morts, par nos restauratrices habituelles : Chantal VERNANT et Chantal LEVASSEUR

- Vote des 3 taxes communales :

Taxe Habitation :	7.40%
Taxe foncière sur bâti :	10.50%
Taxe foncière sur non bâti :	20.91 %

Le 24 Septembre 2020

- Création temporaire d'un poste de cantine pour surcharge de nettoyage sanitaire dû au COVID 19 pendant la période scolaire soit 18 H par semaine. Personne nommée :

Mme Nathalie CANIVET

- Création d'une prime RIFSEEP pour les titulaires de la fonction publique
- Délibération pour suppression du poste de secrétaire pour 9H par semaine de :

Mme VARLET Patricia

- Délibération pour suppression du poste de secrétaire pour 19 H par semaine de :

Mme Amandine GUERCIN

- Délibération pour création d'un poste de rédacteur principal pour 35 H Par semaine pour remplacement de Mme GUERCIN

- Délibération pour la nomination d'un nouveau régisseur en cas d'absence de notre secrétaire en dehors du Maire et ses Adjointes.

A été nommée : Anita CORRAL

Le 17 Décembre 2020

- Tarification location salle des fêtes en euros :

	Communes	Communauté Com	Extérieur Com
ETE	170	190	270
HIVER	200	220	300

-Une caution de 100 € sera demandée pour le ménage

-Et une autre caution de 300 € pour la location de la salle

- Délibération pour caution et location des bancs et tables de bois de la commune réservés uniquement aux habitants de nos communes.

-En cas de détérioration, une caution de 350 € sera demandée et encaissable.

- pour la livraison du mobilier par les agents municipaux il sera demandé : 50€

- Délibération pour révision de prix des concessions du cimetière.

	DUREE	Coût
CONCESSION	30 ANS	150 €
COLOMBARIUM	50 ANS	500€
Jardins des souvenirs		Gratuit

Notre commune ne propose qu'une seule durée de concession : soit 30 ans

- Récapitulation des comptes comptable AIPI pour l'année 2019 (Ancienne école de Fontaine transformée en logements locatifs et qui Ont fait l'objet d'une caution de la part de notre commune de 65 000€ Sur une durée de 15 ans depuis 2014)

Le résultat 2019 est positif

- Notre site internet sera mis en ligne courant Janvier 21 avec toutes les informations disponibles pour la Mairie et les Ecoles.

La plateforme **Voisins Vigilants et Solidaires** est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce à un simple téléphone portable afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière **simple et gratuite**.



Votre inscription sur le site voisinsvigilants.org vous permettra de rejoindre ou de créer une communauté de Voisins Vigilants et Solidaires !

Ainsi, vous pourrez partager entre autres publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins. Ou encore **envoyer des alertes** que la mairie et les Voisins Vigilants et Solidaires recevront et qui permettront de prendre les mesures nécessaires. Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, **l'entraide et la solidarité** seront les valeurs essentielles de votre communauté.

Si vous n'avez pas internet, pas de panique ! Il suffit qu'une personne de votre entourage fasse la démarche de vous inscrire sur le site et vous pourrez ensuite envoyer des alertes et en recevoir uniquement grâce à votre téléphone portable.

Enregistrez dès maintenant le numéro **06 47 49 26 26**(non surtaxé) qui vous permettra d'**envoyer des alertes directement par SMS** qui seront reçues instantanément par tous les voisins vigilants et solidaires de votre quartier et par votre mairie.

INFORMATION CPAM 77

Pour lutter contre le renoncement aux soins, l'Assurance Maladie de Seine-et-Marne vous accompagne **NE REMETTEZ PAS VOS SOINS À PLUS TARD, BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**

LE RENONCEMENT AUX SOINS ?

Les raisons au renoncement aux soins sont variées : motifs financiers ou administratifs, couverture complémentaire inexistante, difficulté à obtenir un rendez-vous dans un délai raisonnable...

Les conséquences sont multiples : impact sur la santé, isolement ou encore dépenses de santé supplémentaire.

Pour ses assurés, l'Assurance Maladie a mis en place **UN ACCOMPAGNEMENT « SUR MESURE »** pour les guider **JUSQU'À LA RÉALISATION DE LEURS SOINS**. Tout au long de vos démarches, des conseillers dédiés sont à votre écoute afin de « trouver des solutions » adaptées à votre situation. L'accompagnement s'effectue par contacts téléphoniques, courriels ou rendez-vous physiques.

LES ÉTAPES DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Faites le point sur vos droits avec un conseiller

Faites-vous guider vers des professionnels de santé

Obtenez les aides dont vous avez besoin (*service social ou caf ou Conseil Départemental*)

COMMENT SIGNALER VOS DIFFICULTÉS ? Après d'un agent de votre point d'accueil CPAM ou par téléphone au Caisse Primaire d' Assurance Maladie de Seine-et-Marne
Tel : 36 46 : 0.06 € la mn + prix d'appel

UN PEU DE CIVISME

- **Nettoyage et entretien des trottoirs et caniveaux**

Les riverains sont tenus :

- D'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques, ainsi que les panneaux de signalisation. Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public.
- De respecter les distances minimums de plantation selon le code civil : au minimum 2 m de la limite de la propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure + 2 m et à 0.50 m si la hauteur est < à 2m.

En cas de chute de neige, ou tombée des feuilles, les riverains sont tenus de dégager les trottoirs ou la chaussée et de saler les plaques de verglas avec les sacs de sel mis à disposition des riverains.

- **Divagation des chiens et des chevaux**

Ne pas laisser les chiens, chevaux ou autre animal souiller les voies et places publiques. Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public et qu'il est interdit de les laisser divaguer (arrêté municipal en date du 21 juillet 2014) Tout animal aperçu sur le domaine public sera ramassé par la fourrière
Contre 95 € pour récupérer son animal.

- **Dépôt d'ordures sauvages**

Le dépôt d'ordures sauvages est pénalisé par le Tribunal et fait l'objet d'une amende fixée à 1500 €. Un dépôt déchet vert est autorisé pour les villageois au lieu- dit « Les Pétales ». La déchetterie de VILLIERS ST GEORGES est gratuite pour nos habitants aux heures ouvrables définies dans leur calendrier.

- **Les feux de déchets et tondeuses**

Nous vous rappelons que les feux dans les propriétés sont interdits, ainsi que les tondeuses ou engins à moteur le dimanche, pour la quiétude de nos habitants.

- **Les véhicules de propriétaires**

Les véhicules stationnant à l'extérieur de leur propriété doivent être déplacés lors du passage des cantonniers pour ne pas gêner leur travail.

- **Les employés communaux**

Pendant les travaux communaux, nous demandons de ne pas interpellier les employés communaux. Seul le responsable : M. BOURDON Louis est apte à recevoir les observations

- **Les déchets verts**

Les gazons, taille de haies etc peuvent être déposés au lieu- dit : Les Pétales.
Il faut simplement récupérer la clé auprès de la Mairie.

QUELQUES INFOS UTILES

- Nous vous rappelons pour ceux qui sont intéressés qu'une bénévole s'est proposée de grouper les commandes de Fioul pour bénéficier d'un tarif avantageux.

Martine MANTEZ tel 01 64 00 83 69 ou gerard.mantez31@orange.fr

- Une coiffeuse à domicile de Fontaine : Madame Nathalie HENNEPEAU offre ses services pour Dames Hommes et Enfants

Tel : 06 76 70 15 91

- **Stérilisation des chats Errants**

Madame Susan CAWTE à VILLEGRUIS Vétérinaire de profession, propose de Stériliser les chattes errantes sans collier.

Tel : 06 52 64 90 95 OU 09 52 29 40 30

- Une fois dans l'année, le dernier mercredi du mois de JUILLET Liliane et Marc MOREAU font porte ouverte pour la présentation de leur récolte de miel à LOUAN.

Tel : 01 64 00 35 34 ou marc.moreau3@orange.fr

- Deux fois dans l'année, Jean Pierre LEGRAND organise des portes ouvertes pour la vente et dégustation de Beaujolais, Vins et Champagne avec présentation de voitures anciennes et vente de pièces détachées.

Beaujolais : le 3^e weekend de NOVEMBRE

Vins et Champagne : Printemps et Novembre

- En cas de gel, la Mairie met à votre disposition un sac de sel de déneigement.
Vous devez vous présenter au Hangar de la commune de LOUAN à 8H pour le retrait.
- Un salon d'esthétique s'est ouvert depuis 3 ans à Villiers st Georges 2 rue de Sancy
Ou à votre domicile

INSTITUT ADE BEAUTE tel : 07 70 94 33 75

- Une entreprise de nettoyage et repassage à domicile chez NILICO Nettoyage 2 rue des blés d'or ECURY pour particulier et professionnel.

Tel : 06 95 92 56 76 OU 09 73 61 95 71

- **Rappel sur la carte du provinois**

La communauté de communes du provinois a, grâce à la carte du Provinois, mis en œuvre une action concrète au profit des habitants de son territoire.

Cette carte propose, pour différents services, un tarif identique pour les habitants de la Communauté de Communes (location des salles municipales, bibliothèque municipale, atelier d'art plastique, atelier informatique et plate-forme Internet, piscine municipale, crèche et hall garderie, restaurants scolaires, études surveillées et classes d'environnement, cinéma le REXY (séances du mercredi après-midi et du vendredi à tarif réduit) gratuité du parking VILLECRAN

Les cartes du Provinois sont nominatives et valables 5 ans à compter de la date de leur délivrance. La carte est délivrée auprès de la mairie. Il faut une photo d'identité et un justificatif de domicile

- **Vitesse dans nos villages**

Nous vous rappelons que la vitesse excessive dans nos communes met en péril la vie de nos enfants et de nos habitants.

- **Loisirs Créatifs Enfants, Adultes**

Les ateliers d'ANNA proposent des ateliers créatifs pour adultes et enfants tout au long de l'année.

Contactez Madame CORRAL Anita 06 10 45 13 13

La communauté de communes du Provinois vous informe :

Transport à la demande (TAD) - BALADE

Définition

Le transport à la demande (TAD) est un service de transports en commun qui fonctionne en complémentarité des lignes régulières, pour répondre à des besoins de déplacements de proximité. Il fonctionne à la demande, sur réservation préalable.

Fonctionnement

Balade permet à toute personne habitant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes du Provinois, de se rendre d'un point d'arrêt à un autre.

Le service fonctionne du lundi au vendredi, toute l'année, hors jours fériés.

La Communauté de Communes du Provinois offre une desserte fine du territoire avec 128 points de prise en charge.

(Prévoir une carte du territoire avec la possibilité de connaître la liste des arrêts par communes)

Les heures d'arrivée et de départ à Provins sont fixes :

- Matin : Arrivée à 9h30 - départ à 11h30
- Après-midi : Arrivée à 14h30 - départ à 17h30

Plusieurs points d'arrêts dans Provins : Mairie - Avenue Alain Peyrefitte, Gare SNCF, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Clinique Saint-Brice, Avenue de la Voulzie Champbenoist, Hôpital Léon Binet, Pannevelles, Maison Médicalisée, Centre Culturel et Sportif Saint Ayoult
(Prévoir une carte)

Comment ça marche ?

La veille de votre déplacement, vous devez réserver votre place après de la société Procars avant 16 h

Au 01 60 58 67 67

Une personne vous contactera le soir même pour vous confirmer l'heure de passage du véhicule.

Tarif

Le service est accessible aux détenteurs d'une carte d'abonnement ou d'un titre de transport Transilien (ticket T+, carte Navigo, Carte Imagine R, Forfaits améthyste). Billet d'accès à bord : 2 ,00 €

Contact

Vous avez une question ? N'hésitez pas à contacter la Communauté Communes du Provinois, Diane MARCELLAS se fera un plaisir de vous répondre,

Lignes régulières du territoire

Ligne 1 : Provins-Villiers Saint Georges-Saint-Martin-du-Boschet

Ligne 3 : Provins-La Ferté Gaucher-Coulommiers

Ligne 5 : Jouy le Châtel-Nangis

Ligne 6 : Montereau-Champagne sur Seine-Nangis

Ligne 7 : Provins-Montereau via Donnemarie-Dontilly

Ligne 8 : Donnemarie-Dontilly-Nangis

Ligne 9 : PROBUS

Ligne 11 : Nogent-sur-Seine-Provins

Ligne 12 : Provins-Sourdun

Ligne 13 : Bray sur Seine-Chessy (RER)

Ligne 14 : Montceaux-les-Provins-Tournan RER

Ligne 16 : Donnemarie-Dontilly (collège)-Donnemarie-Dontilly

Ligne 46 : Nangis-Provins

Ligne 47 : Melun-Provins

Ligne 50 : Chessy RER -Provins

Pour visualiser les horaires cliquer sur la ligne ([Prévoir un lien de téléchargement vers le site PROCARS](#))

- Ouverture de 2 cabinets en Téléconsultation Médicale assistés d'infirmières
Sur Provins : Docteur Niculina CRAIOUEANU généraliste à Sourdun

Sur Béton Bazoches : Docteur Anne Chloé BATARD DUPRE généraliste

Prise de rendez -vous : 01 60 52 50 63

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

LE PORTAGE DE REPAS DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- 4 choix d'entrées et de fromages
- 7 choix de plats
- 5 choix de légumes
- 6 choix de desserts

1 plateau
= repas du midi et collation du soir

8,75€TTC
par plateau

3 livraisons
par semaine
TOUTE L'ANNÉE

1 plateau
pour chaque jour de la semaine
du lundi au dimanche

92
bénéficiaires
sur l'ensemble
du territoire

+de2000
repas servis/mois

Le service de portage de repas ce sont :

-Des plateaux-repas conçus pour le midi et le soir comportant une entrée, un poisson ou une viande, des légumes, du fromage ou un laitage, un dessert, $\frac{1}{2}$ baguette de pain et 1 potage ou une tranche de jambon (équivalent repas du soir).

-Des livraisons les mardis, jeudis et samedis matin

-Un tarif unique de 8,75 € par repas

-Pas de condition d'âge pour en bénéficier

- Pour les livraisons du mardi, la commande (choix parmi 2 menus) doit être passée Les plateaux sont livrés en liaison froide avec un véhicule réfrigéré. Les barquettes sont à usage unique, étiquetées avec le nom du produit, la date de fabrication et la date limite de consommation (DLC).

La CC du Provinois offre une prestation à la fois souple et simple quant à son fonctionnement :
Sur simple inscription auprès de la société ELITE / ALLO DOM, toute personne, sans condition d'âge, habitant dans l'une des 39 communes de la CC du Provinois peut être livrée dans les 2 jours.

CONTACT :

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h - 17h
07 77 26 05 36
contact@allo-dom.fr

Cambriolage :

La période des fêtes de fin d'année est propice à une recrudescence des cambriolages.
Depuis quelques semaines, de nombreux faits ont été constatés.

EN SEINE ET MARNE

EN FIN D APRES MIDI



PRECAUTIONS A PRENDRE

Simulez une présence, notamment par l'installation d'un programmateur journalier qui allume les lumières ou la télévision à heures fixes.

Installez un système d'alarme.

Optez pour un interphone avec prises de photographies.

Ne pas hésiter à signaler au 17 toute présence suspecte d'individus.

Photographiez les objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.



COMMENT REAGIR

En cas de cambriolage, composez immédiatement le 17

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.

Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.

N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.

Usurpation d'identité

Pour

la vente de calendriers en usurpant la qualité des personnes qui vous sont proches (facteurs, pompiers, éboueurs TELEPHONE FIBRE.). Un ou des individus se présentent à votre porte ?

Attention, l'habit ne fait pas le moine !

N'ouvrez pas la porte à un inconnu

Contactez la Mairie et la Gendarmerie

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Alors ne vous posez pas de question :

Vos gendarmes préfèrent être appelés trop tôt que d'arriver trop tard.

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 17

17

/12/2020

Notre métier, c'est de vérifier que vous êtes en sécurité.

APPELEZ IMMEDIATEMENT LE 17

EN SEINE ET MARNE

LES DIVERTISSEMENTS DE NOS VILLAGES

ANNEE 2021

Galette des rois : janvier

Défilé de mode : mars

Repas dansant : mars

Les œufs de Pâques : avril

Troc aux plantes : avril

Fête des Voisins : mai

La marche du Burkina : juin

Fête de la musique : juin

Fête Nationale : juillet

Halloween : octobre

Puce des couturières : Octobre 3e Dimanche

Beaujolais : Après le 3^e Jeudi Novembre

Repas des seniors : décembre

Marché de Noël : 1^{ER} Dimanche Décembre



Le Foyer Rural LVF

C' est une année particulière qui s'achève laissant place à l'année 2021
Nous ne savons pas encore ce que celle-ci nous réserve ..
Nos activités sont suspendues ainsi que nos animations et pour combien de temps encore ?
Dès que nous en aurons l'autorisation, nous les reprendrons avec précautions.
Beaucoup d'entre vous commencent à s'ennuyer surtout les personnes seules ce qui est normal.
Je reste à votre écoute si vous en avez besoin. Mais le bonheur est dans les petites choses de la
vie que nous devons « croquer » à pleines dents.
Nous nous retrouverons bien- sûr, et le plaisir sera plus grand.
Que cette nouvelle année vous comble bien au-delà de vos espérances.
Très bonne année 2021

Anita CORRAL
Présidente du FOYER RURAL LVF

Tarif adhésion au foyer : 12€

Les Foyers de Seine et Marne sont des associations issues d'un mouvement d'éducation populaire développé en 1946. Il y a une quarantaine de Foyers dans le 77 pour plus de 3 000 adhérents. Au niveau national cela représente près de 3 000 associations, pour 200 000 adhérents. C'est un moyen d'épanouissement collectif, pour apprendre à vivre-ensemble, lutter contre l'isolement dans les campagnes, répondre aux besoins des habitants en mettant en place les activités de leur souhait.

Section GYM

Grégory BESNARD, notre coach sportif anime nos cours les lundis et mercredis, Dans la bonne humeur et la vitalité.

Gym Douce	Lundi	de 10h à 11 h 30
Gym d'entretien	Mercredi	de 19 h à 20h30
Martine MANTEZ	gerard.mantez31@orange.fr	
Françoise LECUYER	fanou.lecuyer@orange.fr	

Section DESSIN

Frédéric GOSSOIN intervenant, vous invite chaque jeudi en dehors des périodes scolaires pour vous initier au dessin et l' aquarelle.

Jeudi de 18h15 à 20h15

Anita CORRAL acm28477@free.fr

Section PATCHWORK

Tous les vendredis pendant toute l'année vous pouvez réaliser de magnifiques ouvrages

Vendredi à partir de 14 h

Daniele LIZAKOVSKY : ddlizak77@gmail.com

Section DENTELLE

Les adhérentes de cette section se retrouvent 1 Mercredi sur 2 pour la pratique de cette activité.

Christiane VILFEU : 01 64 00 85 32 ou christiane.vilfeu@gmail.com

Section TAPISSERIE FAUTEUIL

Encadré par Bertrand TRIPE notre tapissier, vous pourrez vous expérimenter à l'art du fauteuil et autres.

Tous les mardis de 10 h à 16 h

Marie Hélène. BRODARD : 01 64 00 80 24 ou mhpbrodard@hotmail.fr

Section BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque est ouverte le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h. Vous pourrez y emprunter BD revues, romans, documentations etc.

Cristèle ROBERDEAU 01 64 00 80 73

Section RANDONNEE

Une randonnée est proposée tous les lundis et jeudis à partir de 14h30 pour une Durée de 2 h environ. Rendez- vous sur le parking de la Mairie de LOUAN.

Anita CORRAL : 06 10 45 13 13 acm28477@free.fr

Section MARCHE NORDIQUE

Petit groupe marchant le vendredi matin de 9h30 à 12 h à l'aide de bâtons.
Nous disposons de bâtons pour les débutants.

Bernadette BOVERO : 06 20 62 73 66

NUMEROS UTILES

Mairie
20, rue Perré – LOUAN
77560 LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE
Tél 01.64.00.80.10
Mairie.louanvillegruisfontaine@nordnet.fr

**A compter du 01 Novembre 2020 la mairie est ouverte de 9 h 00 à 12 h Les lundis, mardis
Et vendredis matin.**

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie/Police	17
Gendarmerie de Villiers-Saint-Georges	01 64 00 00 21
Hôpital Léon Binet	01 64 60 40 00
Centre Anti-Poisons	01 40 05 48 48
Pharmacie de garde	3915
SOS Amitié	01 42 96 26 26 0820 066 066 (24h/24h)
Enfants maltraités	119 ou 0800 054 141
Fil santé Jeune	0800 235 236
Enfance et Partage	0800 051 234
Drogue Info Service	0800 231 313
Sida info service	0800 840 800
Planning familial	01 47 00 18 66
Assurance retraite Ile de France (régime général)	3960
Assurance maladie de Seine-et-Marne	3646
Allo service public (démarches administratives par téléphone)	3939

Conception, rédaction, impression et diffusion : Mairie de Louan